

2

Conditions de location

Régime juridique Vide Meublé | Date de disponibilité : | Durée du bail : à préciser

Loyer mensuel charges comprises :	Loyer mensuel hors charges (<i>révisable chaque année</i>) :
- Montant du loyer de référence (http://www.referidf.com/) :	- Montant du loyer de référence majoré (http://www.referidf.com/) :
<p>- Complément de loyer : Le mandant reconnaît avoir eu une parfaite connaissance que, toute location comportant un complément de loyer, peut être remis en cause par le preneur qui est en droit de saisir la commission départementale de conciliation (loi ELAN). Le propriétaire endosse l'entièvre responsabilité du complément de loyer appliquée.</p>	
Loyer de base (nécessairement égal au loyer de référence majoré) :	
Complément de loyer :	
Caractéristiques du logement (<i>justifiant le complément de loyer</i>) :	
Charges (<i>provisions mensuelles, révisables chaque année</i>) :	Taxes ordures ménagères (<i>provisions mensuelles, révisables chaque année</i>) :
Périodicité des paiements : <input type="checkbox"/> mensuelle <input type="checkbox"/> autre :	Dépôt de garantie :

